

# FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RESEAUX & EXAMEN DT-DICT - Opérateur (En Présentiel)

Réf de l'action : ECF B053.PR indice 02 DU 14/05/2021 - Version 1 de l'IFP ECF SPS PACA

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'effectuer des travaux sur des réseaux, conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-endommagement.

Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen QCM-IPR "opérateur" dans de bonnes conditions.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques,
- - "Opérateurs" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés de conduire des engins ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT (conducteur d'engins),
- Comprendre et lire le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- à répondre aux obligations réglementaires. L'employeur doit délivrer une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (A.I.P.R), conditionnée en outre à l'estimation que celui-ci fait de la compétence de la personne concernée,
- L'employeur peut délivrer l'A.I.P.R. à tout salarié sans devoir le soumettre à l'examen DT-DICT si ce dernier est détenteur d'un CACES® ou est titulaire d'un certificat, diplôme ou titre de qualification professionnelle de niveau 7 à 3 inscrits au RNCP datant de moins de cinq ans, correspondant aux types d'activités exercées,

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## PROGRAMME/CONTENU

Etabli sur la base du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012 modifié :

- Présentation, contexte, objectifs,
- Personnes concernées,
- Ouvrages concernés,
- Investigations complémentaires,
- Dispositions en cas d'endommagement d'ouvrage,
- Sanctions,
- Références,
- QCM DT-DICT « opérateur ».

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés et référencés ECF,
- Testeur appartenant à un centre d'examen agréé par le ministère chargé de la sécurité industrielle (DREAL, ou DRIEE) exerçant sous le couvert d'un formateur du centre, justifiant d'une attestation de compétence comme "Concepteur".
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : se rapprocher du Responsable de Centre

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas,
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Matériel (engin, vidéoprojecteur...),
- Equipement de protection individuelle (à définir),
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation :

- QCM DT-DICT réalisé en fin de formation, sur la plateforme nationale d'examen gérée par le ministère de la transition écologique,
- Il comporte 30 questions. Pour chacune : 4 réponses sont proposées. Une est seule correcte (+2 pts), deux sont erronées (-1 à -5 pts) et une est proposé par défaut "Je ne sais pas" (0 pt),
- Il faut obtenir au moins 36 points /60,
- Le candidat n'est autorisé à utiliser aucun support pendant l'examen.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## SANCTION VISEE

- Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié.
- L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.
- Une Attestation d'échec est délivrée si le cas se présente.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RS : 1282.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

- En fonction du nombre de postes informatiques simultanément disponibles

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures

